ELECTIONS LEGISLATIVES - CIRCONSCRIPTION DE CASTELSARRASIN

DIALOGUE EFFICACITÉ

Jean-Michel BAYLET suppléant Jean-Paul NUNZI

Le moment de choisir votre député est arrivé. **Ce choix est très important car il aura des répercussions nationales et locales.** En effet, celui-ci devra non seulement bien faire son travail de législateur en se prononçant en toute indépendance lors des votes au Parlement, mais encore, prouver sa capacité à défendre le Tarn-et-Garonne et ses habitants chaque fois que cela sera nécessaire. Sa capacité d'action, d'influence, de présence parmi vous tout au long de l'année, mais aussi sa volonté de dialogue et de rassemblement au-delà des clivages partisans doivent être des éléments fondamentaux à prendre en compte au moment de vous décider. **Lorsque les difficultés sont nombreuses, il vaut mieux faire le choix de l'expérience et de l'efficacité.**

Car, le monde entier connaît une grave crise internationale qui se traduit par de nombreux conflits aux quatre coins du globe et une situation économique extrêmement préoccupante. Alors, bien sûr, personne n'est épargné et toutes et tous quelles que soient vos activités en ressentez les effets **même si la France est aujourd'hui la quatrième puissance économique du monde.**

Pour l'emploi où les mesures nombreuses prises, telles que : réduction de l'impôt sur les sociétés, exonération pour création et facilités d'installation, n'ont pas été suffisantes pour relancer la dynamique. Nous constatons, en effet, que la modernisation du monde industriel fondée sur le machinisme et les automatismes est régulièrement destructrice d'emplois. **Il faut donc se diriger rapidement vers une nouvelle répartition du travail.** Bien entendu, l'action du Conseil Général en complémentarité de la politique nationale sera poursuivie et nous avons pu en constater les effets bénéfiques dans un certain nombre de villes de notre département où des entreprises ont pu s'installer et d'autres continuer à exister grâce au soutien du département.

Pour l'agriculture qui est le fondement même de l'économie du Tarn-et-Garonne et qui après cinq années de calamités doit faire face à une évolution difficile, la décision de suppression de la part régionale du Foncier Non Bâti et, à partir de l'an prochain sur trois ans, de la part départementale allégera, bien sûr, les charges des agriculteurs. Mais, il est aussi indispensa-

ble que les améliorations déjà obtenues concernant la P.A.C. soient complétées et que la position de rejet du GATT que défend fermement le gouvernement soit maintenue.

Là encore, le Conseil Général avec une politique très volontariste s'est, depuis bien des années, engagé aux côtés des agriculteurs et la décision récente, unique en France, de création du fonds mutualiste d'aménagement des charges des exploitations doit permettre de mieux passer le cap pour ceux que la conjoncture a mis en difficulté.

Ces deux thèmes de l'emploi et de l'agriculture constituent déjà et constitueront demain les priorités de notre action.

Bien sûr, d'autres secteurs économiques et sociaux doivent également être soutenus : **commerçants et artisans** dont les charges sociales doivent être corrigées, **professions libérales** dont le pouvoir d'achat ne doit pas s'éroder, **personnes âgées** pour lesquels doit être poursuivie la politique dynamique mise en place, solidarité qui est le fruit de la volonté de tous.

Par ailleurs, la protection de l'environnement est aujourd'hui un des axes fort de la politique gouvernementale et la priorité pour le cadre de vie est reconnue de tous. **La création par le Conseil Général d'un comité départemental de l'environnement va dans le même sens.**

Enfin, la jeunesse confrontée aux redoutables défis de cette fin de siècle a vu le budget de l'éducation devenir le premier poste de la nation et des efforts considérables ont été faits pour la formation et doivent perdurer. Le Conseil Général, dans ce domaine aussi, a pris des initiatives appréciées.

Hommes de conviction, mais aussi hommes de terroir, avec mon suppléant Jean-Paul NUNZI, nous agissons avec esprit de tolérance et d'ouverture au service de tous, ici au cœur du pays, parmi vous et notre travail est guidé par l'attachement que nous portons au département car nous connaissons vos préoccupations de tous les jours. **Notre bilan allié à notre détermination est le gage de nos actions de demain.**



Imp. du Centre - Montauban

Jean-Michel BAYLET

ministre du Tourisme
président du conseil général
maire de Valence-d'Agen

suppléant

Jean-Paul NUNZI

conseiller régional
conseiller général
maire de Moissac

Vu : les candidats

Alliance des Français pour le progrès